

Le tombeau des entrailles de Du Guesclin à l'église Saint-Laurent du Puy

Monsieur Paul Deschamps

Citer ce document / Cite this document :

Deschamps Paul. Le tombeau des entrailles de Du Guesclin à l'église Saint-Laurent du Puy. In: Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot, tome 41, 1946. pp. 91-102;

http://www.persee.fr/doc/piot_1148-6023_1946_num_41_1_1975

Document généré le 20/05/2016

LE TOMBEAU DES ENTRAILLES DE DU GUESCLIN A L'ÉGLISE SAINT-LAURENT DU PUY

Le vendredi 13 juillet 1380 mourait en Gévaudan devant Châteauneuf de Randon (Lozère) le connétable Bertrand Du Guesclin. Quelques jours avant le 9 juillet, se sentant très malade, il avait dicté son testament, et dans celui-ci fait élection de sépulture dans sa terre natale de Bretagne « en l'église des Jacobins de Dinan en la chapelle de nos prédécesseurs », c'est-à-dire en la chapelle où se trouvaient enterrés ses ancêtres (1).

Les circonstances firent que seul son cœur reposa dans la sépulture qu'il avait choisie. Alors que la plupart des rois de France eurent trois tombeaux, un pour les entrailles, un pour le cœur et un pour le corps, celui-ci à Saint-Denis, Du Guesclin eut quatre tombeaux : un pour les entrailles au Puy, un pour les chairs à Montferrand, un pour le cœur à Dinan, un pour le squelette à Saint-Denis aux pieds de son roi, Charles V, qui devait mourir deux mois après lui le 16 septembre 1380.

C'est au Puy-en-Velay que fut transportée tout d'abord la dépouille mortelle du Connétable. On y procéda à l'embaumement, et l'on inhuma dans l'église des Frères prêcheurs ou Jacobins, placée sous le vocable de saint Laurent (2), tout ce qui, sauf le cœur, avait été retiré du corps du Connétable, « la ventrada » pour employer l'expression du rédacteur de la chronique de Montpellier connue sous le nom de *Parrus Thalamus* (3) : « e son cors fon portat als Frayres Menors del Puey, e qui fon sebelida sa ventrada ».

Le 23 juillet, les consuls du Puy firent chanter aux Dominicains un service solennel pour lequel ils payèrent cinquante torches, quatre cierges de cire et un

(1) Delachenal, *Histoire de Charles V*, t. V (1931), p. 355.

(2) Sur cette église, voir l'intéressante étude de M. l'abbé Chanaul : *Saint-Laurent, son église et son couvent*. Le Puy, 1941.

(3) Publié par la Société archéologique de Montpellier (1841), p. 400.

drap d'or bordé de noir. aux armes du Connétable et à celles de la ville. L'oraison funèbre fut prononcée par un maître en théologie nommé Borron (1). Mais Olivier de Mauny, fidèle compagnon du Connétable et d'autres chevaliers. qui formaient le cortège funèbre emportant le cœur et le corps embaumé, étaient déjà partis, car dès le 18 juillet ils arrivaient à Montferrand. Là, l'embaumement ayant été insuffisant, on dut faire bouillir les chairs pour les séparer des ossements, et on enterra celles-ci dans le chœur de l'église des Cordeliers, où un service solennel fut célébré conformément aux instructions envoyées par le duc de Berry (2).

A Moulins, le duc de Bourbon fit rendre au Connétable en l'église cathédrale Notre-Dame les plus magnifiques honneurs. Et il en fut ainsi durant tout le long voyage dont nous empruntons les détails à deux articles de M. Roger Grand (3) parus en 1906 et 1922 : « En passant par toutes les cités de France, dit la *Chronique anonyme de sire Bertrand du Guesclin*, yssaient les bourgeois et gens d'église des cités à procession au devant du corps, grand dueil faisans, et dedens les églises cathédrales faisoient le corps porter. Et en chascune cité eut son service fait ; puis le convoioient à torches, au départir, plus d'une lieue (4). »

Il y eut aussi des cérémonies ailleurs que sur la route suivie par la dépouille mortelle de Du Guesclin. Ainsi, le 30 juillet, le duc de Bourgogne fit célébrer dans la cathédrale d'Amiens en grande pompe un service funèbre auquel il assista : 60 valets y tenaient des torches en mains ; 36 marguilliers sonnèrent les cloches. Une partie du voyage du cercueil et de son escorte d'honneur se fit par voie d'eau. On descendit l'Allier, puis la Loire jusqu'à Angers. Plus loin, des lettres du Roi rejoignirent les chevaliers qui accompagnaient le corps, les avisant de sa volonté que son fidèle connétable fût enterré à Saint-Denis, dans la chapelle de saint Jean-Baptiste, au pied du tombeau qu'il s'était fait construire pour lui-même. On abandonna donc la route de Bretagne pour se diriger vers Chartres, et de là vers Saint-Denis, en évitant Paris. tant la consternation de la population y était grande.

Cependant le cœur enfermé dans un coffret était acheminé vers Dinan, où il fut placé dans l'église des Jacobins. Le 9 juillet 1810, le coffret du cœur fut transféré dans l'église Saint-Sauveur où il est encore. La dalle qui couvrait le cœur fut

(1) *Ibid.*, p. 400.

(2) Delachenal, *l. l.*, p. 358, n. 3, d'après l'*Inventaire sommaire des archives municipales de Clermont-Ferrand*, CC 170, t. I, p. 471 : « et lay fo bulhitz en l'aygua et fo ostada tota li charns dos os et fo sebulida dins lo cor de la gleyza et lay fo feita sa remenbransa . . . ».

(3) Roger Grand, *Du Guesclin en Auvergne. Ses dernières opérations militaires, sa mort et ses funérailles*, Paris et Riom, 1906, 26 p. — *Les derniers jours de Du Guesclin*, conférence donnée à Saint-Brieuc lors de l'assemblée générale de la Soc. d'Hist. et d'Archéologie de Bretagne, le 12 juillet 1922, publiée dans les *Mémoires de la Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Bretagne*, 1923, p. 205-236.

(4) Cité par R. Grand, *Les derniers jours de Du Guesclin*, p. 235. La *Chronique Anonyme* a été publiée par Buchon dans le *Choix des Chroniques et Mémoires sur l'Histoire de France*, Paris, 1841, gr. in-8.

transférée aussi. C'est une dalle de granit peinte en noir avec une inscription gravée en lettres d'or ; au-dessous de cette inscription, on voit le blason des Sires Du Guesclin, puis au-dessous un cœur, puis au-dessous encore le propre blason du Connétable, ces trois figures étant dorées.

Voici le texte de l'inscription :

« Cy gist le cueur de
Messire Bertran Du Gueaqui(n)
en son vivant co(n)nestable de
Fra(n)ce qui trespassa le XIII^e
jour de juillet l'an mil III^e
iiii^{ns} dont son corps repose
avecques ceulx des Roys
à Saint-Denis en France. »

Les armes des Sires Du Guesclin se lisent ainsi : D'argent à l'aigle à deux têtes éployée de sable, becquée et membrée de gueules. Du Guesclin, étant cadet de famille, y ajouta un filet en bande de gueules brochant sur le tout.

— On sait qu'à Saint-Denis l'exécution du tombeau de Du Guesclin fut confiée à deux sculpteurs ou « tombiers », Thomas Privé et Robert Loisel, sous la direction du maître d'œuvres du Roi, Raymond du Temple. L'œuvre ne fut terminée qu'en 1397. La statue du Connétable est d'albâtre blanc reposant sur une dalle de marbre noir. Cette dalle a disparu avec l'épithaphe qui y était gravée en lettres d'or (1). Le gisant seul subsiste : le dais placé derrière la tête et le lévrier qui était aux pieds de la statue ont disparu. La statue elle-même n'est pas intacte : elle a subi des restaurations : au visage, l'extrémité du nez a été refaite : l'épée, la dague, l'écu armorié ont été remplacés.

On a remarqué que l'effigie de Saint-Denis est un portrait fort réaliste, exécuté avec une fidélité telle, que rien n'a été dissimulé de la laideur du visage bien connu du héros, laideur dont il se vantait, pour ainsi dire.

Même le corps ramassé, trapu et puissant à en paraître difforme, est une exacte imitation de l'étrange constitution du célèbre guerrier, dont la silhouette peu avantageuse étonnait tous ceux qui l'approchaient : « la taille médiocre et ramassée, les épaules larges et un peu hautes, le col court, les joues bouffies, le front grand, les yeux sortants, les jambes grosses et mal tournées » : ainsi est-il décrit par les auteurs contemporains.

(1) Voici, d'après Félibien, le texte de cette épithaphe : « Cy gist noble homme messire Bertrand Du Guesclin, comte de Longueville, Connétable de France, qui trespassa à Ghastel-neuf de Randon en Juvaudan en la Seneschaucée de Beaucaire le XIII^e jour de juillet l'an MCCCIII^{ns}. Pries Dieu pour luy ».

Deux autres fidèles serviteurs de Charles V, Jean Bureau de la Rivière et le Maréchal Louis de Sancerre, devaient aussi reposer auprès de lui dans la même chapelle de la basilique de Saint-Denis.

On ignore si quelque monument fut édifié dans le chœur de l'église de Montferrand où furent enterrées les chairs du Connétable. Mais à l'église des Jacobins du Puy, on enferma les entrailles dans un tombeau aussi important que celui de Saint-Denis, avec une statue de gisant reposant sur un socle, à l'intérieur d'un enfeu placé dans le chœur, du côté de l'Évangile.

Cet ensemble fut mutilé pendant les guerres de religion, mais on le répara fort habilement, il y a un peu plus d'un siècle.

Si nous sommes bien informés sur les artistes qui travaillèrent au tombeau de Saint-Denis, nous ne savons rien sur l'auteur de celui du Puy dont l'exécution dut avoir lieu peu de temps après la mort de Du Guesclin. On y voyait la statue du Connétable gisant armé de pied en cape, avec la dague, l'épée et l'écu armorié ; la tête nue reposant sur un coussin derrière lequel était un dais finement sculpté, les pieds appuyés sur un chien couché. Le fond de la niche était décoré de peintures et de sculptures peintes avec une banderolle portant cette inscription :

Ci git très noble homme et vaillant Messire Bertrand Claikin
Comte de Longueville jadis connétable de France qui
trépassa l'an mil CCCLXXX le XIII jour de jul.

On remarquera que le nom du Connétable est écrit ici Claikin. A Dinan, c'est Gueaquin. Les documents du temps donnent aussi Gleskin, Glaikin, Glisquin, Glasquin, Clequin, Claisquin, Klakin. La forme Guesclin est moderne. Notons aussi que l'épithète du Puy indique la mort du Connétable à la date du 14 juillet, alors que tous les documents notent celle du 13 juillet : Delachenal, dans son *Histoire de Charles V*, ne met pas en doute cette date du 13 juillet (1).

Vers le 4 août 1562, l'église Saint-Laurent qui était en dehors des murailles du Puy, fut pillée par les Huguenots sous les ordres du chevalier de Blacons, lieutenant du Baron des Adrets ; le tombeau de Du Guesclin fut fortement endommagé.

Pendant le Consulat, il est à nouveau question du tombeau : le 21 septembre 1800, le Préfet de la Haute-Loire lançait aux habitants du Puy une proclamation annonçant, que pour commémorer dignement l'anniversaire de la République, les cendres du « célèbre et invincible Duguesclin, libérateur de la France » seraient retirées de l'église Saint-Laurent et transportées solennellement pour « devenir la

(1) P. 357.

base de la colonne départementale élevée aux Braves ». Cette colonne ne fut jamais érigée. Mais la translation eut lieu en grande pompe les 22 et 23 septembre.

Le 10 juin 1808, le coffret renfermant les cendres fut, à la demande du Conseil général, replacé dans l'église Saint-Laurent.

C'est sur l'initiative prise en 1831 par l'abbé Eynac, curé de Saint-Laurent, que le monument funéraire fut restauré avec grand soin.

Le tombeau était dissimulé derrière la boiserie qui revêtait le chœur. Le 24 janvier 1833, les fabriciens de la paroisse Saint-Laurent demandaient au Préfet une subvention de 3 500 à 4 000 francs pour transporter le monument dans une chapelle de l'église et le restaurer.

De cette lettre conservée aux Archives de la Haute-Loire, j'extrais ce passage : « Il ne passe guère dans notre ville d'étrangers un peu instruits qui ne viennent à Saint-Laurent visiter les cendres du bon Connétable... Quel n'est pas leur étonnement lorsqu'on leur ouvre une petite porte dans la boiserie du chœur et qu'on les invite à y passer la tête pour voir à l'aide d'un bout de cierge les débris d'un tombeau qui, quoique simple, a été beau dans le temps, et qui aujourd'hui est entièrement caché et dans un état de ruine complète ; et surtout lorsqu'on leur sort (*sic*) la boîte de plomb qui renferme les cendres du grand homme d'une armoire, où elles sont à la vérité soigneusement gardées. » Le curé et les fabriciens de Saint-Laurent obtinrent satisfaction. Le Conseil général accorda un crédit auquel vint s'ajouter une subvention du Ministre des Travaux publics. Au cours des exercices 1833, 1834 et 1835, des mandats de paiement s'élevant à 3 600 francs furent délivrés par le Préfet pour la restauration du mausolée de Du Guesclin.

La sépulture fut alors déplacée et transférée dans une chapelle du bas-côté nord dédiée à sainte Anne.

— Dans la lettre dont j'ai cité un passage, il était dit : « Il faudra faire sculpter le masque, les avant-bras, les mains et une partie du buste de Du Guesclin, presque entièrement détruits, quatre petites statues avec leurs piédestaux en console, et quelques petites parties des moulures gothiques qui règnent autour du monument. »

Les réparations furent confiées à un jeune sculpteur nommé Crouzet, qui s'acquitta fort bien d'une tâche particulièrement difficile.

De ces restaurations, nous avons un témoignage contemporain dû à un critique d'art excellent. C'est Prosper Mérimée, qui était, on le sait, inspecteur général des monuments historiques. Il se montre très satisfait de l'exécution. Voici ce qu'il écrit dans ses *Notes d'un voyage en Auvergne*, publiées en 1838 (1) :

(1) P. 243-246.

« Depuis peu, l'on vient de restaurer et de rétablir dans une chapelle au Nord de l'église, le monument élevé à la mémoire du connétable Du Guesclin, autrefois placé dans le chœur. Cette restauration, exécutée avec beaucoup de soins, fait honneur à M. Eynac, curé de Saint-Laurent, qui l'a dirigée lui-même. On a respecté scrupuleusement l'ordonnance ancienne du Mausolée, qui se compose d'un soubassement carré portant la statue du connétable, dans une niche ornée de figurines, de clochetons, etc. Tous les détails de sculpture échappés aux vandales ont été replacés dans leur ordre, et le reste fidèlement copié d'après les dessins de l'ancien tombeau. Toutefois, il est une addition fâcheuse que je dois signaler ; c'est un casque d'une forme beaucoup trop moderne, sculpté dans l'intérieur de la niche. Il ressemble malheureusement aux casques de carton que portent les figurants de nos petits théâtres. Des peintures et des dorures, assez sagement distribuées complètent cette restauration. La statue du connétable, de grandeur naturelle, avait été mutilée par les briseurs d'images..... Heureusement un moule existait de la tête du héros, et l'on s'en est servi pour la restaurer. Cette statue passait pour le portrait le plus authentique du connétable. »

Ainsi, à part l'addition d'un casque, Mérimée fait l'éloge de ces restaurations qui ont remis en honneur cette sépulture qu'on peut considérer comme un des plus vénérables monuments de l'histoire de France.

Nous avons une courte description, antérieure à celle de Prosper Mérimée, et qui fut faite aussitôt après la restauration du monument. Elle est due à un érudit du Puy, A. Aymard, qui en fit l'objet d'une lecture à la séance publique de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, le 15 juillet 1834 (1).

Il nous confirme que l'on a restitué les divers éléments de l'ancien monument, soit le cénotaphe, la statue gisante, l'arcade d'encadrement et le décor du fond de l'enfeu avec figurines en bas-relief. Mais il donne sur l'ancien monument des détails qui manquent dans la description de Mérimée. Il dit ainsi que : « A l'exception de la statue de Du Guesclin, toutes les parties du monument et jusqu'au moindre détail de sculpture, laissent voir des vestiges des peintures et des dorures qui les avaient autrefois couvertes. » Il y avait donc là un important monument funéraire où s'alliaient la sculpture et la peinture, comme on en fit un certain nombre au xiv^e et au xv^e siècle ; par exemple, à Notre-Dame de Paris, l'enfeu peint de l'évêque Simon Matiffas de Buey, celui qu'on voit encore à l'église de Neuville-en-Charnie (Sarthe), et celui d'un chanoine dans la crypte de la cathédrale de Bayeux.

(1) A. Aymard, *Monument élevé au connétable Bertrand Du Guesclin dans l'église Saint-Laurent au Puy*, dans *Annales de la Société d'Agriculture, sciences, arts et commerce de la ville du Puy*, t. 7, année 1834, p. 119 à 142.



TOMBEAU DES ENTRAILLES DE DU GUESCLIN. DÉTAIL.
LE PUY. ÉGLISE SAINT-LAURENT



TOMBEAU DES ENTRAILLES DE DU GUESCLIN. DÉTAILS.
LE PUY. ÉGLISE SAINT-LAURENT

Aymard signale aussi que l'arcade d'encadrement était « ornée extérieurement de trois nervures groupées, la supérieure surmontée d'une guirlande de lys faisant retour à ses naissances sur les murs latéraux, les deux autres retombant sur deux colonnettes ».

Il reconnaît que les sculptures de cette arcade étaient très mutilées et que le sculpteur a fait pour cette arcade des modifications importantes dans sa restauration. Le mur de fond, dit Aymard, « avait été peint en bleu d'azur et parsemé de longues fleurs de lys d'or ». Sur ce fond se détachaient en relief trois statuettes, le Christ bénissant, la Vierge avec l'Enfant et un saint, et cinq bustes d'anges aux ailes éployées, dont l'un soutenant une couronne au-dessus de l'écu de France et, plus bas, deux autres portant cet écu. Au-dessous, « la bannière célèbre connue sous le nom d'oriflamme, couleur de feu » cantonnée aux quatre angles des trois fleurs de lys.

Enfin, plus bas, une banderolle contenant l'épithaphe de Du Guesclin. Tout ceci a été restitué scrupuleusement ; les statuettes avaient les têtes brisées et ont dû être refaites au moins en partie.

Les figurines des anges étaient intactes. Aymard regrette que dans les restaurations, on n'ait pas rétabli le fond d'azur semé de grandes fleurs de lys d'or. Aymard donne encore un renseignement bien intéressant sur les matériaux employés pour ce monument : « On s'était servi, dit-il, pour le corps du monument, d'arkose à grains fins des carrières de Blavozy et de la pierre trachytique de la Pradette, et pour les parties les mieux ouvragées de calcaire d'eau douce d'Espaly, pierre tendre et solide qui se prête merveilleusement à tous les caprices du ciseau. »

Avant de parler de la statue de Du Guesclin qui constitue l'essentiel de cette étude, je reviens sur un détail secondaire relatif au casque, addition faite lors de la restauration, et que, nous l'avons vu, Mérimée avait fort critiquée. Il se trouve sculpté sur la paroi formant l'épaisseur de la niche derrière la tête du gisant. On ne peut voir ce motif sur les photographies présentées ici. Malgré les éloges que Mérimée avait décernés à l'abbé Eynac sur la restauration à laquelle il avait présidé, celui-ci se montra piqué de la critique faite à propos du casque. Nous le savons par une lettre non datée de l'abbé Eynac, adressée au Préfet et retrouvée il y a quelques années par M. Etienne Delcambre, alors archiviste en chef de la Haute-Loire : il a bien voulu me la communiquer :

« On me reproche, dit-il, d'avoir exercé mon zèle d'une manière fatale dans ses résultats sur un monument remarquable. Cela ne se concilie guère avec les éloges, peu mérités sans doute, que me donne M. Mérimée dans son *Voyage en Auvergne*.

« Il approuve ce que j'avais fait, il ne me critique que sur un point, sur le

casque sculpté en relief au tombeau de Du Guesclin, qu'il dit être de mauvais goût et imité de ceux des figurants au théâtre : critique, je le dirai en passant, qui ne fait pas trop d'honneur aux connaissances archéologiques de M. l'Inspecteur général. Ce casque est parfaitement du temps, n'en déplaise à M. Mérimée ; il a été copié sous mes yeux dans Montfaucon, sur celui que portait Clisson dans un tournoi qui eut lieu cinq ou six ans après la mort du bon connétable. »

Les photographies de la statue permettent de distinguer les parties anciennes et les adroites restaurations du sculpteur Crouzet. Une partie de la tête est ancienne : la boîte crânienne, le côté droit du visage et l'œil droit, le cou et le bas de la barbe.

La moitié du front, l'œil gauche, le nez, la bouche et le haut de la barbe ont été refaits.

Quant au corps, la plus grande partie de l'armure, les épaules, les jambes presque entièrement, ainsi que l'épée et l'écu sont anciens. On remarquera en particulier l'état intact de l'écu qui porte les armoiries de Du Guesclin et qui est d'autant plus intéressant que l'écu de Saint-Denis est refait, et que les armes qui figurent sur la dalle de Dinan ne sont que gravées. Ici les armoiries se détachent avec un fort relief. On a restauré une partie du bras gauche, les mains, le genou gauche, enfin la tête du lévrier qui est aux pieds de la statue.

Je ne m'explique pas ce que veut dire Mérimée quand il écrit : « Heureusement un moule existait de la tête du héros et l'on s'en est servi pour la restaurer. » On ne peut imaginer qu'un moule aurait été effectué lorsque la statue était intacte, c'est-à-dire avant 1562, et qu'il aurait été conservé depuis. Mérimée a vu sans doute un plâtre exécuté par le sculpteur Crouzet pour mieux étudier ses restaurations. On peut supposer aussi que, le tombeau étant resté à l'abandon depuis le xvi^e siècle jusqu'à 1831, le sculpteur retrouva les fragments du visage martelé en 1562, qu'il les remit tant bien que mal en place et qu'il exécuta alors un moulage.

La bonne exécution du travail confié à Crouzet est confirmée, si l'on compare la tête du gisant du Puy avec celle du gisant de Saint-Denis. On retrouve ces yeux globuleux, ces joues bouffies, ce masque énergique, cette nuque puissante et sans retrait, cette forte tête de lutteur qui semble tendue vers l'action.

Il existe pourtant entre les deux visages une différence notable qui vient de la barbe épaisse, négligée, envahissant le cou que porte le gisant du Puy.

La figure de Saint-Denis est rasée ; on a reproduit pour le tombeau qui devait prendre place dans la nécropole des rois de France la physionomie habituelle de Du Guesclin (1). Tandis qu'au Puy, on a assurément imité sans y rien

(1) Du Guesclin apparaît imberbe sur une miniature où l'on voit Charles V recevant l'hommage de Louis II de Bourbon pour le Comté de Clermont. Cabinet des Estampes Oa¹², fol. 8 reproduit dans C. Cou-

changer un moulage pris sur le visage du connétable peu de temps après qu'il eût rendu le dernier soupir. Sans doute ne se rasait-il pas en campagne.

Dans leur monographie de Saint-Denis (1), Paul Vitry et M. Gaston Brière ont exprimé aussi l'idée que Thomas Privé et Robert Loisel s'étaient aidés du moulage du masque du défunt : ils ont constaté que le portrait exécuté n'était nullement flatté, et même d'une vérité impitoyable. Ici, avec cette barbe hirsute, le visage est d'un réalisme plus saisissant encore. Sous ce dernier aspect, celui qu'il avait en mourant, l'image de Du Guesclin nous a été transmise par l'artiste anonyme qui sculpta le premier des quatre tombeaux du vaillant connétable.

Paul DESCHAMPS.

APPENDICE.

CÉRÉMONIE PUBLIQUE AU PUY EN L'HONNEUR DE DU GUESCLIN EN SEPTEMBRE 1800

Voici le texte de la proclamation du Préfet de la Haute-Loire, suivi du Procès-verbal des cérémonies : la copie de ces documents m'a été obligeamment communiquée par M^{me} Kaufmann, sous-archiviste de la Haute-Loire :

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-LOIRE : 5 M TER-4

Au Puy, le quatrième jour complémentaire an 8 de la République française, une et indivisible.

Le Préfet de la Haute-Loire, aux habitans de la ville du Puy.

Citoyens,

Un monument élevé par la reconnaissance de vos pères, consacré au défenseur de leur pays, au héros de leur siècle, au libérateur de la France, existe encore dans vos murs : mais tellement défiguré par le vandalisme et l'ignorance, qu'à peine peut-on y reconnaître le tombeau du célèbre et invincible Duguesclin. Inutilement un de vos Compatriotes (*), aussi distingué par ses talens, que par ses malheurs, en réclama en 1791, le rétablissement, et l'inauguration solennelle : la voix du patriotisme et de l'éloquence ne fut pas entendue ; et les restes du grand homme, qui chassa les Anglais de la France, renversa les tyrans de Castille, détruisit les bandes homicides de Routiers, organisées dans vos montagnes, les cendres de Duguesclin sont encore abandonnées dans un temple solitaire, au milieu de décombres et de ruines, inconnues presque à la majorité des habitans de cette ville.

derc, *Album de portraits d'après les collections du Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, Paris, s. d., pl. XXIX.

On a supposé aussi que Du Guesclin figurait, avec la barbe cette fois, dans une miniature (Lat. 18.014, fol. 17) qui représenterait Charles V et ses conseillers, mais cette attribution est fort douteuse. Cf. même *Album*, pl. XXXIII.

(1) Paris, 1908, p. 136-137.

(*) Le jeune Imbert, mort à Paris, en l'an III, victime des Triumvirs.

Le moment est venu, Citoyens, de rendre à ces précieuses dépouilles l'hommage solennel qui leur est dû ; de proclamer, d'acquitter encore la dette de reconnaissance contractée par vos pères. La gloire des grands hommes est une propriété sacrée que les nations ont droit de réclamer dans tous les temps : ils n'appartiennent pas à un siècle, ni à une opinion, ni à un Gouvernement en particulier : il suffit qu'ils aient illustré la Patrie par des exploits, qu'ils l'aient défendue par leur courage, qu'ils l'aient honorée par des vertus, pour avoir des droits à la gratitude de tous les âges, au respect de toutes les générations.

C'est dans ces principes que le Gouvernement, jaloux d'honorer tout ce qui est grand, tout ce qui a servi la Patrie, de prélude par un grand acte de reconnaissance nationale à la fête auguste de l'Anniversaire de la République, fait transférer demain, cinquième complémentaire, dans le temple de Mars, consacré à la gloire des armées françaises, les restes précieux de Turenne, l'un de leurs plus illustres chefs. Eh, quel guerrier mérite plus de partager les honneurs de cette apothéose que celui dont Turenne lui-même se regardait modestement comme le disciple et l'élève, qu'il avait pris pour son modèle, et à qui la reconnaissance et la postérité semblent avoir réservé les mêmes prérogatives et la même gloire. Turenne et Duguesclin, la France entière a toujours réuni ces deux noms, comme les plus beaux trophées de sa gloire militaire.

Les précieux restes de ce grand homme, deviendront la base de la colonne départementale, élevée aux Braves morts dans les guerres de la liberté. La gloire de nos nouveaux défenseurs germera, en quelque sorte, sur celle du Héros du quatorzième siècle ; et si, comme l'a dit un écrivain célèbre : « les trophées, les statues, les tombeaux mêmes des grands hommes, ont une vertu reproductive ; si lorsqu'une grande âme a vu un piédestal, elle ne peut plus se supporter sur la terre, il faut qu'elle s'élève, ou qu'elle meure, » quel enthousiasme ne doit pas exciter un jour parmi nos neveux, la vue d'un monument dont les cendres de Duguesclin formeront la base impérissable ? Rien n'a été négligé. Citoyens, pour constater l'authenticité du dépôt existant dans la ci-devant église des Jacobins. Les inscriptions, les époques, les costumes mêmes ont été confrontés avec l'histoire. L'urne sépulchrals a été ouverte avec les plus grandes précautions ; l'examen des matières trouvées dans l'urne a été fait par des hommes de l'art, distingués par leurs talens et leurs connaissances. Demain vos rues verront porter en triomphe les cendres de celui qui délivra, il y a quatre cents ans, vos pères de la tyrannie des Anglais et des brigandages des bandes noires. Que ces souvenirs glorieux et consolans rallient tous les Citoyens, et les rattachant à la Patrie, les disposent ainsi à célébrer le jour à jamais mémorable où la République fut proclamée.

Vive la République.

Le Préfet de la Haute-Loire,
LAMOYNE.

Par le Préfet,
Le Secrétaire général,
BARRÈS.

Procès verbal de la Fête de la République :
Cinquième jour complémentaire.
Translation des cendres de Duguesclin.

Un arrêté du Préfet du 25 fructidor (12 septembre 1800) avoit ordonné la reconnaissance du tombeau et la recherche des cendres du connétable. Les cit. Dugonne adjoint à la mairie du Puy, Tardy adjoint à la même mairie et officier de santé, Offaret ingénieur en chef et Barrès secrétaire général de la Préfecture commissionnés nommés à cet effet s'occupèrent de cette recherche le 27 du même mois. Le tombeau masqué par une ancienne boiserie du chœur de l'église de Saint-Laurent fut découvert, on confronta avec l'histoire les inscriptions, les époques, les costumes mêmes, l'urne sépulchrals trouvée au-dessus de la tête du buste de Duguesclin fut ouverte avec les plus grandes précautions et l'examen des matières existantes dans l'urne fut en présence des commissionnés par des hommes de l'art distingués par leurs talens et leurs connaissances.

Les cendres reconnues pour être celles de Duguesclin furent recueillies dans une boîte de plomb préparée à cet effet et placée sur le buste même dans le tombeau qui fut reouvert et scellé jusqu'au jour fixé pour la translation.

Cette cérémonie auguste et triomphale a eu lieu le cinquième jour complémentaire avec toute la pompe que les localités ont pu permettre.

La veille, une proclamation aux habitants du Puy les avoit prévenus de ce grand acte de reconnaissance de leur ville envers celui qu'ils regardoient comme le défenseur.

Le 5^e complémentaire (22 septembre) à midi une salve générale d'artillerie annonce la cérémonie et la fête d'anniversaire de la fondation de la République, à deux heures toutes les autorités civiles et militaires, la garde nationale, la gendarmerie se réunissent à la Préfecture : le cortège précédé de l'institut de musique se rend à l'église de St-Laurent où il est reçu par les commissionnés chargés de la recherche des cendres du connétable et introduit dans l'intérieur du temple.

Le mausolée est décoré de branches de chêne et de guirlandes de fleurs. Toutes les autorités se rangent autour dans une courbe elliptique, le temple est rempli d'un peuple immense, le conservatoire de musique exécute une symphonie à grand caractère, un silence profond et religieux succède et les commissionnés donnent lecture du procès-verbal de reconnaissance des cendres de Duguesclin et des monuments historiques qui en établissent l'authenticité.

La boîte de plomb renfermant ces précieux restes est retirée du tombeau et déposée religieusement dans une urne sépulcrale disposée à cet effet au milieu d'un trophée militaire.

Une salve d'artillerie et une musique harmonieuse saluent les cendres du grand homme exposées à la vénération publique.

Une hymne triomphale est chanté par l'institut de musique et accueilli par les applaudissements les plus vifs....

Chaque assistant vient déposer respectueusement devant l'urne une branche de chêne, une garde d'honneur prise dans les compagnies organisées de la garde nationale se place autour du brancard et le cortège se met en route pour se rendre à la Préfecture.

Sur le devant de l'urne on lit en gros caractères l'épithape du connétable en mêmes lettres qu'il est conservé dans le mausolée : deux estampes portées par des herauts d'armes représentant, l'une Duguesclin en costume de connétable, l'autre Duguesclin, sur le lit de mort, avec tous les attributs militaires sont à la tête du cortège. Le brancard est porté par quatre invalides, les quatre coins de la draperie triomphale sont soutenus par le général Barbaran, commandant dans la Hte-Loire, le 1^{er} adjoint à la mairie du Puy, le commandant de la garde nationale et le capitaine des vétérans.

Immédiatement avant l'urne un garde national porte un drapeau avec cette inscription : « à Duguesclin qui en 1380 délivra le Puy de la tyrannie des anglais et des bandes noires, la ville du Puy reconnaissante, l'an 8 de la République ». Un groupe de vieux soldats invalides est placé à la suite du brancard.

Le Préfet et toutes les autorités constituées terminent le cortège.

On traverse ainsi les principales rues de la ville, au bruit d'une symphonie militaire, et au milieu des salves répétées d'artillerie, le peuple donne à ces précieux restes des témoignages de sa vénération. On se rend à la Préfecture où l'urne est déposée dans la grande salle des séances, et confiée jusqu'au 1^{er} vendémiaire à une garde d'honneur prise dans les vétérans, la garde nationale et la gendarmerie.

1^{er} VENDÉMAIRE — AN 9 (23 septembre 1800).

A six heures une salve d'artillerie annonce la fête et la réunion de tous les citoyens. La générale est battue, toutes les autorités et les corps militaires sont réunis à neuf heures à la Préfecture en grand costume.

Le cortège se forme sous la direction du citoyen Durastel chef de la 1^{re} division. Dans le centre, l'urne renfermant les cendres de Duguesclin est portée en triomphe au milieu de plusieurs trophées militaires, un drapeau rappelle par diverses inscriptions la gloire des armées françaises, la musique mêle ses accents aux salves d'artillerie, et on se rend dans le plus bel ordre à la place de la République destinée pour la célébration de la fête.

Au milieu de la place, et dans le cirque servant de champ de Mars, on distingue un amphithéâtre de verdure de forme circulaire surmonté d'un pavillon champêtre, au centre duquel on lit cette inscription : « Aux fondateurs de la République ».

Le drapeau tricolore flotte au-dessus du pavillon, l'autel de la patrie est placé au milieu de l'amphithéâtre, le Préfet, le général, la mairie, l'ingénieur en chef et quatre militaires blessés y occupent des places distinguées. Tous les autres fonctionnaires se rangent dans le plus bel ordre. Un peuple immense est placé sur les bords de verdure qui entourent l'amphithéâtre, la force armée est disposée autour, des pièces de canon sont à toutes les avenues, une salve générale annonce l'ouverture de la séance.

Le Secrétaire général donne lecture de la lettre du Ministre de la police sur la fête de la République. Une symphonie à grand caractère exécutée par un orchestre choisi d'artistes distingués marque ce premier intermède. Une hymne est chanté à l'honneur du 1^{er} vendémiaire.

Une nouvelle salve d'artillerie commande le silence, le Préfet prend la parole et dit

Ce discours prononcé avec force, écouté dans le silence le plus profond, interrompu souvent par les applaudissements les plus vifs est accueilli d'acclamations patriotiques longtemps prolongées, les cris de Vive la République, vive le gouvernement se font entendre de toute part, la musique se mêle à ce concert et les salves répétées d'artillerie ajoutent encore à l'enthousiasme général.

Alors, le cit. Barbaran, général de brigade commandant dans la Haute-Loire prend la parole et dans un discours énergique et plein de feu il rappelle aux citoyens les triomphes de la République et les bienfaits du gouvernement et à la jeunesse la nécessité de les consolider en se rendant au poste, où la gloire et les loix l'appellent. Il dit.

Des applaudissements nombreux suivent ce discours, l'hymne à la liberté est chanté en chœur général, la musique en marque les intermèdes par divers refrains patriotiques.

Un chant guerrier termine la séance qui est levée aux cris mille fois répétés de Vive la République.

Le cortège se met en marche pour aller déposer les cendres de Duguesclin dans la première pierre de la colonne départementale.

Cette cérémonie a lieu sur la place de l'Égalité au bruit d'une salve générale d'artillerie et au milieu des acclamations d'un peuple immense, l'hymne aux mânes de Duguesclin est chanté à grand chœur et tout le cortège remonte en ordre à la Préfecture.

À l'entrée de la nuit, une illumination générale annonce la joie et l'assentiment de tous les citoyens, un bal brillant et prolongé donné à la Préfecture termine cette intéressante journée dans laquelle tous les citoyens semblent s'être disputés d'émulation pour le maintien de l'ordre et la dignité de la fête.

Le présent procès-verbal, rédigé par nous Secrétaire général de la Préfecture et sur la demande des autorités constituées et du peuple, imprimé en nombre suffisant d'exemplaires pour être envoyé au Ministre de l'Intérieur, au rédacteur du Journal officiel et à tous les fonctionnaires administratifs du département.